

BRIQUES, TUILES, CARREAUX ET AUTRES PRODUITS DE CONSTRUCTION EN CÉRAMIQUE

Le rapport sur ce secteur est axé sur sept groupes de produits comprenant, selon la classification américaine, tous les produits de construction en céramique. Consultez le rapport même pour obtenir des renseignements plus détaillés sur le marché américain et sur les droits appliqués par les États-Unis, de même que des indices sur les possibilités d'exportation de cette catégorie de produits. Ce rapport contient les points saillants suivants :

Marché des importations américaines

Le tableau ci-dessous montre la valeur des importations totales des États-Unis dans ce secteur, en 1986, et la part du marché détenue par quatre régions exportatrices.

Régions	Marché des importations américaines	
	en millions de dollars US	en %
Canada	4,4	1,3
Europe de l'Ouest	200,2	59,0
Japon	61,8	18,2
Autres	<u>72,8</u>	<u>21,5</u>
Total	\$ 339,2	100 %

Effet du libre-échange sur les droits de douane

La fourchette de droits imposés par les États-Unis sur les produits de construction en céramique va de 4,9 à 20 %. Certains droits seront supprimés à compter du 1^{er} janvier 1993, et les autres, à compter du 1^{er} janvier 1998, en cinq ou dix tranches égales respectivement.

MACHINES DE BUREAU

Le rapport sur ce secteur est axé sur six groupes de produits comprenant, selon la classification américaine, les machines électroniques de traitement de l'information et les autres machines de bureau. Consultez le rapport même pour obtenir des renseignements plus détaillés sur le marché américain et sur les droits appliqués par les États-Unis, de même que des indices sur les possibilités d'exportation de cette catégorie de produits. Ce rapport contient les points saillants suivants :

Marché des importations américaines

Le tableau ci-dessous montre la valeur des importations totales des États-Unis dans ce secteur, en 1986, et la part du marché détenue par quatre régions exportatrices.

Régions	Marché des importations américaines	
	en millions de dollars US	en %
Canada	727,7	6,2
Europe de l'Ouest	1 605,9	13,7
Japon	5 042,9	43,2
Autres	<u>4 036,9</u>	<u>36,9</u>
Total	\$ 11 683,4	100 %

Effet du libre-échange sur les droits de douane

À l'heure actuelle, la fourchette de droits imposés par les États-Unis sur les machines électroniques de traitement de l'information va de 3,7 à 4,9 %. Les droits imposés sur les autres machines de bureau vont de 2,2 à 5,3 %. En vertu de l'Accord de libre-échange, ces produits seront admis en franchise à compter du 1^{er} janvier 1989 ou du 1^{er} janvier 1993.